

FONCTIONS DES SOLUTIONS GÉOSYNTHÉTIQUES

		GÉOTEXTILES	GÉOMEMBRANES	GÉOGRILLES	GÉODRAINS	GÉOMURS	GÉOVÉGÉTATION	GÉOBARRIÈRES
	Séparation : séparent deux matériaux de granulométries différentes afin d'empêcher leur contamination qui peut accélérer la dégradation de l'ouvrage.	●						
	Filtration : permettent le passage d'un fluide provenant d'un sol ou d'un autre milieu tout en prévenant le passage incontrôlé de particules extraites de ce milieu.	●			●			
	Imperméabilisation : créent une barrière étanche ou pratiquement étanche afin d'empêcher les liquides contenus dans l'ouvrage d'atteindre le sol ou l'ouvrage contigu.		●					
	Drainage : collectent, canalisent et transportent des fluides, permettant ainsi d'éloigner ces derniers afin de protéger l'ouvrage contre la présence de liquides qui constitue l'une des principales causes de dégradation des ouvrages.	●			●			
	Renforcement : donnent une meilleure capacité portante à un sol par l'augmentation de la résistance à la traction et de la capacité à se déformer avant la rupture du massif afin de permettre la réalisation d'un ouvrage.	●		●		●	●	
	Protection : servent de couche de réduction de contraintes locales pour prévenir ou réduire les dommages potentiels que pourrait subir une autre couche de matériaux naturels, géosynthétiques ou géotechniques.	●					●	●

PRINCIPAUX SECTEURS D'APPLICATION DES SOLUTIONS GÉOSYNTHÉTIQUES

Routes et transports	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux routiers principaux et secondaires; • Ponts, viaducs et tunnels; • Infrastructures ferroviaires, portuaires et aéroportuaires.
Ressources naturelles et énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation minière, pétrolière et gazière; • Exploitation forestière; • Production d'énergie hydroélectrique et éolienne.
Industriel et gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Enfouissement et compostage des matières résiduelles; • Production et transformation industrielles; • Production et transformation agro-alimentaires.
Municipal et architecture du paysage	<ul style="list-style-type: none"> • Rues, bordures, aqueducs et égouts; • Villes vertes et bâtiments; • Parcs, terrains sportifs et pistes cyclables; • Projets résidentiels et vente au détail.